Pratique éthique de la Photo Animalière
Faune, Flore, Insectes & Arachnides

8 conseils pour observer et protéger avant, pendant et après la prise de vue.

1. Préparation et connaissance

- Informez-vous sur les espèces et leur environnement ainsi que leurs habitudes pour éviter tout dérangement.et adopter les bons comportements.
- Renseignez-vous sur les réglementations locales et respectez-les.

2. Discrétion et Respect des habitats naturels

- Ne modifiez jamais l'environnement (branches, nids, etc.) pour une meilleure photo.
- Laissez pousser les fleurs, évitez le piétinement des sols et de la végétation.
- Restez sur les chemins balisés en billebaude

3. Observation

- Gardez une distance suffisante avec les animaux. Utilisez un téléobjectif pour les gros plans.
- Évitez les cris, les mouvements brusques ou les éclairages agressifs.
- Évitez de photographier au nid ou au terrier, sauf si cela peut être fait sans compromettre la sécurité des jeunes et sans perturber les parents. Si vous choisissez de le faire, prenez toutes les précautions nécessaires pour minimiser le dérangement et évaluer avec soin l'impact de votre présence.

4. Patience

- Préférez les affûts, observatoires ou les positions discrètes pour observer sans interférer.
- Ne jamais attirer les animaux avec de la nourriture ou des appâts.
- Evitez d'utiliser les appels sonores pour attirer les oiseaux afin de ne pas les épuiser (surtout en période prénuptial et de nidification).

5. Respecter les cycles de vie

- Evitez de photographier pendant les périodes sensibles comme la nidification, sauf si prenez toutes les mesures pour ne pas créer de dérangement.
- Ne pas insister ou poursuivre les animaux si vous percevez des signes de stress ou de fuite.

6. Limiter l'impact humain

- Évitez l'affluence sur un même site pour ne pas déranger les écosystèmes.
- Emportez tous vos déchets, y compris biologiques (restes alimentaires).
- Limitez l'usage de véhicules motorisés dans les zones naturelles sensibles.

7. Éviter tout stress inutile pour les animaux

- Ne manipulez jamais les animaux pour une photo ou toute autre raison.
- Limitez l'usage de lampes ou de flashs pour photographier les animaux nocturnes, en particulier si ces pratiques perturbent leur comportement naturel.

8. Partager de façon responsable

- Publiez vos photos en indiquant les bonnes pratiques suivies pour leur prise.
- Ne divulguez pas les localisations exactes d'espèces rares ou sensibles.

Signature de l'adhérent, lu et approuvé.

233 Route de Grasse
L'Amarante D 06600 Antibes
06 58 42 28 28
Siret : 933 943 903 00010
Mail : apnb06@gmail.com